

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX CHANGEMENTS POUR LES POLICES DES GARAGISTES – Nouvelle-Écosse

Nous vous avons déjà informé que la compagnie d'assurance Royal & Sun Alliance du Canada (« RSA ») avait été acquise par Intact Corporation financière. Par conséquent, votre contrat d'assurance auprès de RSA sera transféré à Intact Compagnie d'assurance (« Intact Assurance ») à sa date de renouvellement.

Dans le cadre de la transition à Intact Assurance, certaines garanties de votre contrat existant pourraient avoir été réduites/supprimées ou améliorées/augmentées. Les principaux changements apportés à vos garanties sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Veuillez en lire attentivement le contenu.

Il s'agit seulement d'un sommaire des changements qui pourraient avoir une incidence sur votre couverture. Veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance qui fournit les renseignements complets sur vos garanties, y compris une liste complète des conditions et des exclusions. Si vous avez des questions sur votre contrat ou sur ces changements, veuillez communiquer avec votre courtier.

Modifications apportées aux franchises et aux montants de garantie

Votre franchise et votre montant de garantie peuvent avoir changé. Si la franchise que vous aviez précédemment auprès de RSA n'est pas offerte chez Intact Assurance, elle sera remplacée par la franchise la plus basse à laquelle vous êtes admissible. Veuillez noter qu'une franchise et un montant de garantie minimums s'appliquent.

Franchises

- **Perte de l'automobile appartenant à la personne assurée ou dommages qui y sont causés – Collision et Risques multiples, Chapitres C1 et C2** : Si la franchise précédente était inférieure à 250 \$, elle sera augmentée à notre franchise minimale de 250 \$.
- **Responsabilité civile pour les dommages causés à l'automobile d'un client – Collision, Chapitre E1** : Si la franchise précédente était inférieure à 250 \$, elle sera augmentée à notre franchise minimale de 250 \$.

Montants de garantie

- **Responsabilité civile pour les dommages causés à l'automobile d'un client – Collision, Chapitre E1** : Si le montant de garantie précédent était inférieur à 5 000 \$, il sera augmenté à notre montant minimum de 5 000 \$.

Avenants

Les avenants suivants ont fait l'objet de changements en ce qui a trait aux couvertures, aux montants de garantie ou aux franchises. Veuillez consulter ce qui suit pour connaître l'incidence de ces changements sur votre contrat.

Avenant	Modifications
---------	---------------

<p>NSEF 71 – Avenant excluant les automobiles de propriétaires</p>	<p>Cet avenant a été ajouté à moins que votre contrat ne comporte une couverture pour les automobiles de propriétaires (Chapitre C).</p>						
<p>NSEF 74 – Vol dans un parc à ciel ouvert – Automobiles de propriétaires</p>	<p>Votre franchise pourrait avoir changé. Veuillez consulter le tableau ci-après pour connaître votre nouvelle franchise.</p> <table border="1" data-bbox="706 436 1344 537"> <thead> <tr> <th data-bbox="706 436 1008 506">Franchise précédente</th> <th data-bbox="1015 436 1344 506">Nouvelle franchise minimale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="706 510 1008 537">500 \$</td> <td data-bbox="1015 510 1344 537">1 000 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Franchise précédente	Nouvelle franchise minimale	500 \$	1 000 \$		
Franchise précédente	Nouvelle franchise minimale						
500 \$	1 000 \$						
<p>NSEF 77 – Avenant de Responsabilité Civile Risques multiples pour les dommages aux automobiles des clients (y compris le vol dans un parc à ciel ouvert)</p>	<p>Votre franchise pourrait avoir changé. Veuillez consulter le tableau ci-après pour connaître votre nouvelle franchise.</p> <table border="1" data-bbox="706 642 1344 774"> <thead> <tr> <th data-bbox="706 642 1065 711">Franchise précédente</th> <th data-bbox="1071 642 1344 711">Nouvelle franchise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="706 716 1065 743">Moins de 1 000 \$</td> <td data-bbox="1071 716 1344 743">1 000 \$</td> </tr> <tr> <td data-bbox="706 747 1065 774">Plus de 1 000 \$</td> <td data-bbox="1071 747 1344 774">Aucun changement</td> </tr> </tbody> </table>	Franchise précédente	Nouvelle franchise	Moins de 1 000 \$	1 000 \$	Plus de 1 000 \$	Aucun changement
Franchise précédente	Nouvelle franchise						
Moins de 1 000 \$	1 000 \$						
Plus de 1 000 \$	Aucun changement						